

Texte corrigé de la version originale française
CORRECTED TEXT OF THE FRENCH ORIGINAL VERSION

CONFÉRENCE INTERNATIONALE PARLIÉMENTAIRE
DES OISEAUX D'EAU

RECOMMANDATION INTERPRÉTATIVE de la Conférence internationale
sur les oiseaux d'eau

CONSIDÉRANT que les oiseaux d'eau sont une ressource précieuse
pour l'humanité et qu'ils jouent un rôle important dans l'équilibre
écologique des zones humides;

RECONNAISSANT que les oiseaux d'eau sont une ressource précieuse
pour l'humanité et qu'ils jouent un rôle important dans l'équilibre
écologique des zones humides;

RECOMMANDE que les Parties contractantes prennent des mesures
pour protéger les oiseaux d'eau et leur habitat, en particulier
dans les zones humides, et qu'elles coopèrent pour la conservation
de ces zones.

Sont convenus de ce qui suit:

ARTICLE 1
1. Les Parties contractantes s'engagent à protéger les zones humides
importantes pour les oiseaux d'eau et à coopérer pour la conservation
de ces zones.

1. Chaque Partie contractante s'engage à protéger les zones humides
importantes pour les oiseaux d'eau et à coopérer pour la conservation
de ces zones.